

pondante aux exportations déclarées comme allant à d'autres pays d'outre-mer; de même, beaucoup de grain des États-Unis passe en transit par le Canada et est expédié par le port de Montréal et pour cette raison il figure souvent dans les comptes des autres pays comme importé du Canada tandis qu'aux États-Unis il est inscrit comme exporté au Canada. De plus, les achats de marchandises en régie en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France sont inclus dans les importations que le Canada fait de ces pays mais ne sont pas compris dans ce que ces pays exportent au Canada.

Pour plus de détails sur ce sujet voir l'article et les tableaux sur les discordances dans les statistiques, aux pages 778-780 du Rapport annuel sur le commerce extérieur du Canada, 1928, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Sous-section 1.—Statistiques rétrospectives du commerce canadien.

Le tableau 1 (page 495) présente une vue d'ensemble des échanges commerciaux du Canada depuis 1868 jusqu'à 1929; il indique les importations pour la consommation, soit imposables, soit en franchise, les exportations des produits canadiens et étrangers et, enfin, le total général des échanges. Évidemment, il n'a pas toujours été facile de maintenir la comparaison parfaite d'une année à l'autre pendant une période aussi longue; l'une des difficultés les plus sérieuses que l'on eut à surmonter provenait du changement des méthodes concernant les exportations de produits étrangers. Par exemple, la réduction sensible des exportations de produits étrangers que l'on constate après 1920 est attribuable au changement de la méthode statistique et non pas à une diminution soit en valeur, soit en volume de ces marchandises. Depuis neuf ans, les réexportations de produits étrangers sortant des entrepôts en régie ont cessé d'entrer dans les statistiques du commerce du Canada, soit comme importations, soit comme exportations; d'autre part, les exportations de produits étrangers relevées au cours de cette période se composent des marchandises que l'on avait jusque-là fait figurer dans les importations pour la consommation. Par conséquent, ces marchandises, qui sont débitées au Canada lorsqu'elles entrent dans ce pays, devraient de toute évidence, lui être créditées lorsqu'elles en sortent.

Il appert du tableau 2 que la plupart des années écoulées entre la Confédération et la Grande Guerre ont vu nos importations excéder nos exportations, tout spécialement durant la période de grande croissance, entre 1904 et 1914. Par contre, depuis 1915, hormis l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1921, nos exportations ont chaque année dépassé nos importations. (Cependant, il y eut un excédent d'importations en l'année civile 1929).

Le pourcentage des exportations comparativement aux importations a atteint son maximum de 164.62 en 1918, vu l'exportation de munitions de guerre, baissant ensuite à 97.60 en 1921 pour remonter à 143.28 en 1926 et depuis a décliné à 109.72 en 1929.

Les monnaies et lingots, dont le mouvement depuis 1914 représente des transactions fiduciaires plutôt que des échanges commerciaux, font l'objet du tableau 3. Les droits de douane perçus sur les exportations de 1868 à 1892 et sur les importations depuis 1868 jusqu'en 1929, sont détaillés, par année, dans le tableau 4, avec indication du coût de leur perception proportionnellement aux sommes encaissées. Les tableaux 5 et 6 relatent respectivement nos exportations et nos importations, notre commerce avec le Royaume-Uni, les États-Unis et les autres pays étant distingués, depuis 1868. On peut y voir que les deux grands pays de langue anglaise jouent un rôle prépondérant dans notre commerce extérieur; par exemple, pendant l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1929, 68.2 p.c. de nos exportations de produits domestiques ont pris le chemin de ces deux pays lesquels, à leur tour, ont